

ont contracté des maladies vénériennes à la suite de relations sexuelles avec des Canadiennes? C'est absolument révoltant! Il existe une différence physique entre hommes et femmes et entre garçons et filles, et vraiment les fillettes de moins de 14 ans ont besoin de ce genre de protection. Le rapport Badgley publié en août dernier le soulignait.

Cette notion complètement arbitraire d'égalité est tout à fait révoltante. Mais quand il est question des problèmes réels, des inégalités réelles, dont souffrent vraiment les femmes, les auteurs de telles études ne protestent pas ni ne proposent de solutions constructives. Ils observent un silence béat sur tous les problèmes économiques tels le fait que les femmes ne gagnent que la moitié de ce que gagnent les hommes, ou le fait qu'elles jouissent de très peu d'indépendance économique. Ils ne s'attaquent à aucun des problèmes de pensions qui frappent les femmes, par exemple celui des ménagères qui sont exclues du Régime de pensions du Canada et en sont réduites à la pauvreté une fois devenues vieilles parce qu'elles n'ont pas de moyens de subsistance suffisants.

Toutes ces questions ont été soulevées à la Chambre. Nous avons fait des démarches durant des années et des années. Mais on n'en a discuté que pour le principe; il resterait à discuter par exemple de la question de savoir si l'on devrait accorder des pensions égales aux femmes. Eh bien, non! il est temps que nous cessions d'en discuter. Il est grand temps que le gouvernement adopte une position de principe et présente des mesures touchant toutes ces questions.

Les Canadiennes continueront, bien sûr, de faire des démarches à ce sujet. Elles ne vont pas abandonner la partie. Mais je trouve bien regrettable qu'elles aient encore à se présenter devant un comité pour plaider leur cause en faveur de l'égalité. Je me rappelle les démarches que j'ai eues à faire à cet égard à titre de présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme à l'époque du débat sur la Charte. Nous avons gagné ce combat. Nous espérons que la Charte serait vraiment utile aux femmes, qu'elle serait contraignante afin qu'elles n'aient plus à tenter de poursuites devant les tribunaux et à faire d'innombrables pressions. Or, de toute évidence, le gouvernement répute à prendre des mesures positives.

Le ministre de la Justice devrait avoir honte des propos qu'il a tenus hier à la Chambre. Il n'approuve que du bout des lèvres la notion d'égalité et, encore, c'est bien parce que ses fonctions l'y obligent. Les femmes, c'est sûr, n'obtiendront justice et égalité qu'au compte-goutte. Il faudra donc qu'elles s'adressent aux tribunaux pour avoir gain de cause alors que des mesures concernant l'égalité auraient dû être inscrites dans la loi. Si le gouvernement avait le sens de ses responsabilités il aurait légiféré pour éviter aux femmes les ennuis, les efforts et les pertes de temps qu'entraîne le recours aux tribunaux. Soyez assuré, monsieur le Président, que la lutte va se poursuivre dans ce domaine. Toutefois, il est regrettable que le gouvernement refuse de donner l'exemple au moyen d'une loi qui soit utile, juste et positive pour les Canadiens.

M. le vice-président: Y a-t-il des questions ou des observations? Le débat se poursuit.

M. Roger Clinch (Gloucester): Monsieur le Président, puisque c'est la première occasion que j'ai d'intervenir sur un projet de loi à la Chambre, la présidence me permettrait-elle brièvement de dire quelques mots au sujet de la circonscription que

je représente, Gloucester, qui est située dans le nord-est du Nouveau-Brunswick?

[Français]

Si on cherche une région du Canada où l'on retrouve la mosaïque de notre pays, la circonscription de Gloucester convient parfaitement, monsieur le Président. La péninsule acadienne, qui est située au cœur de la circonscription, est connue de tous. Les villes et villages tels que Caraquet, Shippegan, Tracadie et Lamèque dépendent principalement de la mer comme source économique. On trouve, monsieur le Président, les gens les plus diligents et laborieux au sein de ces communautés.

● (1120)

[Traduction]

En été, toute la région est un paradis pour les touristes.

[Français]

Le Village acadien et le Festival acadien de Caraquet sont très bien connus de tous dans le pays. Le Centre marin et le Festival des pêcheries à Shippegan sont aussi très bien connus.

[Traduction]

Dans la région urbaine de Bathurst, le festival des mois d'été où se manifeste son hospitalité, attirent des milliers de touristes qui peuvent y fréquenter certaines des plus belles plages de la côte est du Canada. Tout le long de la côte de la magnifique baie des Chaleurs qui s'étend entre la Gaspésie et Grande Anse, s'échelonnent les petites agglomérations de Clifton, Stonehaven, Janeville, New Brandon et Salmon Beach. Le centre urbain de la circonscription est Bathurst, la ville où je suis né et où, je le dis avec fierté, ma famille vit toujours. Bathurst est le centre économique du nord-est du Nouveau-Brunswick. Le plus gros employeur de la circonscription est Noranda dont la mine Brunswick est l'un des gisements de plomb et de zinc les plus riches du monde.

[Français]

L'industrie de la forêt joue également un rôle très important dans l'économie de la région grâce à la firme Consolidated Bathurst Limited dont une des bases d'opérations est située à Bathurst.

[Traduction]

La pêche, les mines, les forêts et les tourbières sont les ressources naturelles dont Gloucester tire une grande partie de sa stabilité économique. Ses habitants sont cependant sa plus grande ressource naturelle. Le fait, monsieur le Président, que les deux groupes fondateurs, de langue anglaise et de langue française, y vivent en harmonie, nous autorise à citer la circonscription de Gloucester en exemple au reste de la population du Nouveau-Brunswick et à tous les Canadiens.

[Français]

Monsieur le Président, je suis fier d'être le représentant officiel de tous les groupes et individus de la circonscription de Gloucester. Leur rapport et leur confiance me sont très précieux, et je veux les assurer que mes efforts seront constamment orientés vers leurs besoins tout au long de mon mandat.

[Traduction]

Le projet de loi C-27, qui prévoit des modifications à plus de 50 lois pour les rendre conformes à la Charte, est le fruit d'une longue révision des lois fédérales effectuée par le ministère de